

TRAVAUX ORIGINAUX.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE.

UNIVERSITÉ LAVAL, (Montréal).—M. BROSSEAU.

Considérations générales sur le traitement des fractures. (1)

Le traitement des fractures présente deux indications :

- 1^o Réduire la fracture.
- 2^o La maintenir réduite.

La réduction d'une fracture consiste à placer les fragments dans leurs rapports normaux.

La réduction n'est pas nécessaire dans tous les cas, puisqu'il y a des fractures qui n'offrent pas de déplacement; la contention seule suffit alors.

Pour réduire une fracture, il faut avoir recours à l'*extension*, à la *contre-extension* et à la *coaptation*.

L'*extension* consiste en une traction sur le fragment inférieur.

La *contre-extension* est l'effort exercé en sens inverse, sur l'autre fragment.

La *coaptation* consiste à diriger les fragments de manière à leur rendre leur position normale. Des aides font l'*extension* et la *contre-extension*, mais le chirurgien se charge lui-même de la *coaptation*.

Il est souvent nécessaire de se servir de chloroforme.

Règle générale la réduction d'une fracture doit être faite tout de suite après l'accident, afin d'empêcher les fragments d'irriter les tissus voisins et pour calmer la douleur; la réduction tardive ramène les os aux conditions des premiers jours, ce qui est un mal. Du reste, le blessé se soumet plus volontiers aux manipulations, tout de suite, que plus tard.

Il faut s'efforcer de mettre les muscles dans le relâchement en faisant attention à leurs insertions. Il faut aussi donner au membre sa longueur et sa forme, puis empêcher un déplacement ultérieur en faisant une contention méthodique au moyen de bandages, d'attelles, d'appareils etc.

Il ne faut jamais mettre de bandages roulés sous les attelles, car ils sont aptes à exercer de la compression puis de la gangrène; la gangrène vient souvent sans douleur, sans que, par conséquent, le chirurgien en soit averti.

Les bandages sur des attelles bien rembourrées ne causent jamais d'accidents semblables.

Le bandage roulé sous les attelles est une curiosité du passé.

Une fois la fracture bien réduite, il faut la déranger le moins possible. Le chirurgien doit cependant surveiller attentivement l'enflure,

(1). Résumé de plusieurs leçons professées à la Faculté de Médecine en janvier dernier.